

Réf: Dossier N° 097807

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVORY BRIDGE TRANSIT »

Siège social Abidjan, Treichville, Quartier Apollo, Avenue 16,
rue 12, Lot 396, Ilot INC

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVORY BRIDGE TRANSIT »

Objet : LE TRANSIT, LA MANUTENTION, LA CONSIGNATION, L'IMPORT-EXPORT, LE COMMERCIAL GENERAL, SERVICES ET PRESTATION DIVERS.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

-L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES;
-LEmprunt DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX;

-LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE;

-LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ;

- ET PLUS GENERALEMENT, TOUTE ACTIVITE CONNEXE OU SIMILAIRE SE RATTACHANT A L'OBJET CI-DESSUS, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL ET /OU A TOUS OBJETS SIMILAIRES OU CONNEXES.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux Cent Cinquante Mille (250,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, Quartier Apollo, Avenue 16, rue 12, Lot 396, Ilot INC

Dirigeant(s) : Mme FOFANA EPSE SORO ZAINAB (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02080 du 12/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15990/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

